

### Mes engagements en tant que signataire de la charte

- 3**
- être ambassadeur de la démarche, et notamment être prescripteur auprès des porteurs de projets endogènes ou exogènes qui pourraient enrichir notre écosystème local ;
  - participer aux événements de la communauté ;
  - faire figurer le logo Nantes Terre de réemploi sur mes outils de communication.

Nom / Prénom : .....

En qualité de représentant(e) de l'entreprise : .....

Fait à .....  
le .....

Signature :

Département de la Communication externe et de l'Information Nantes Métropole - 2025-01-xxxx - © Nantes Métropole - Édition : DUPUJET.

Cette charte a été construite avec la communauté des partenaires de la dynamique collective Nantes, terre de réemploi.



[entreprises.nantesmetropole.fr](https://entreprises.nantesmetropole.fr)



## charte métropolitaine

**NANTES**  
**TERRE DE**  
**RÉEMPLOI**

Le réemploi, une diversité d'actions  
et d'acteurs, avec un même objectif :

**agir !**



[entreprises.nantesmetropole.fr](https://entreprises.nantesmetropole.fr)



## À Nantes et dans sa métropole, le réemploi est aujourd'hui une réalité.

Sous ce vocable, les acteurs du territoire s'entendent pour englober le réemploi au sens strict, tel que défini par le code de l'environnement\*, mais aussi la réparation et la réutilisation, toutes ces actions contribuant au prolongement de la durée de vie des produits et participant ainsi à la réduction des consommations de ressources et à la réduction des déchets, dans le cadre d'une économie circulaire.

Le réemploi permet de donner une seconde vie à de nombreux objets de consommation de la vie quotidienne : les vêtements, le mobilier, l'électroménager ou encore les appareils numériques. Il y a sur le territoire métropolitain, depuis plusieurs années, une transformation profonde de notre rapport aux produits et aux objets de consommation : on leur offre désormais une seconde vie. Ce réemploi dit « solidaire » répond à deux enjeux : celui d'un meilleur impact environnemental, mais aussi celui du pouvoir d'achat.

Cette offre de seconde main, portée à l'origine et de longue date par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, crée l'opportunité d'un engagement de la population, mais aussi de nouveaux emplois pour toutes et tous, non délocalisables, et de nouveaux services. Des collaborations au service du développement d'offres innovantes naissent également, grâce à l'arrivée sur notre territoire de nouveaux acteurs.

Concomitamment, l'ensemble des secteurs économiques métropolitains se mobilise et s'organise collectivement pour investir le champ du réemploi des matières premières ou secondaires, et des rebuts de production.

Quatre domaines illustrent notamment cette dynamique nantaise : dans le champ de la construction, le réemploi des matériaux de chantier suscite de nombreux projets et initiatives. Les acteurs de la mode responsable sont également investis, tout comme ceux du numérique, via le reconditionnement des équipements et composants. Enfin, le monde industriel s'engage pour trouver des solutions pour réutiliser les matériaux composites, chutes ou rebuts.

Autant d'exemples qui montrent la voie et permettent de conforter la réalité du modèle économique, mais aussi génèrent des opportunités pour la recherche, l'innovation et l'évolution de l'offre de formation.

Notre singularité nantaise est la somme de ces initiatives citoyennes et économiques.

Faire le choix du réemploi, c'est avoir la conviction qu'il est nécessaire de soutenir de nouveaux modèles de consommation et de production plus vertueux, de pouvoir agir collectivement sur la réduction de notre impact carbone et la diminution de la production de déchets afin d'en diminuer l'impact négatif sur le plan de l'environnement et de contribuer à la préservation des ressources.

Nantes est un territoire engagé, et nous souhaitons aujourd'hui accélérer en reconnaissant la mobilisation de tous par cette charte, qui détaille notre ambition collective et nos valeurs communes.

\*Réemploi : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

## Nos ambitions communes en faveur du réemploi

1

### 1. Au quotidien, proposer une offre de qualité pour toutes & tous

- consolider et renforcer l'offre de réemploi solidaire "toutvenant" et thématique *des exemples : le projet de création d'une ressourcerie à Rezé, la formation des valoristes dans les déchetteries...*
- améliorer le maillage territorial pour offrir une solution de proximité à tous les habitants, et notamment dans les quartiers prioritaires
- développer et soutenir un réseau d'artisans et d'acteurs formés à la réparation des objets du quotidien

### 2. Positionner Nantes à l'avant-garde de la transformation économique que représente le réemploi

- susciter et soutenir les innovations technologiques aussi bien que non technologiques *des exemples : fonds métropolitain de soutien à l'investissement innovant ; collectif d'innovation carbone de l'Université de Nantes ; projet de plateforme pour les matériaux de construction piloté par l'ICAM...*
- faire du réemploi un laboratoire de l'innovation sociale *des exemples : accompagnement des projets par les Ecosolies ; création d'une société foncière dédiée aux projets de l'économie sociale et solidaire...*
- participer ou accueillir des événements vitrines pour faire de Nantes une référence régionale, nationale et européenne en matière de réemploi *des exemples : Assises nationales du réemploi, journées nationales de la réparation et du réemploi, événement annuel « Nantes, terre de réemploi », le festival Deux mains organisé par les Ecosolies...*

### 3. Embarquer l'ensemble des acteurs économiques et des citoyens dans cette transformation.

## Nos ambitions communes en faveur du réemploi

2

- développer des actions de sensibilisation pour inciter les citoyens à recourir au réemploi, faire comprendre l'importance des enjeux et valoriser les initiatives locales ;
- inciter les acteurs économiques à s'engager dans des démarches concrètes, comme la mise à disposition de surfaces dédiées au réemploi dans les commerces, par exemple ;
- financer ou co-financer les investissements innovants des entreprises.
- déployer une stratégie foncière et immobilière adaptée aux enjeux et besoins (surfaces et locaux de stockage, sites de production de toutes tailles, de l'atelier à l'usine, plateformes de tri et mise à disposition de matériels, surfaces commerciales...);
- Identifier les porteurs de projet susceptibles de compléter utilement la chaîne de valeurs métropolitaine.
- accompagner les porteurs de projet endogènes et exogènes dans leurs différents besoins : recherche de financements, recours à l'innovation, parcours résidentiel...
- animer la démarche et coordonner la communication associée.